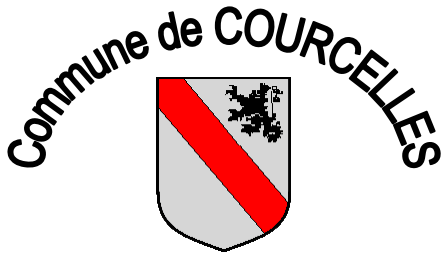


Courcelles, le 19 septembre 2013.



Madame, Monsieur,  
Membre du Conseil communal,

Est invité(e) pour la première fois, à assister à une réunion du Conseil Communal prévue en la salle des séances de l'Hôtel de Ville de Courcelles,

### LE JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013 à 20H00

A l'effet de délibérer sur les points suivants portés à l'

#### ORDRE DU JOUR

#### SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 12 septembre 2013.
2. Informations :
  - a) Unité Saint Barthélémy de Souvret – remerciement pour mise à disposition de camions pour effectuer les trajets entre Souvret et Treignes.
  - b) Courrier de la tutelle relatif à la délibération du 25 avril 2013 rejetant la proposition de modification de l'article 50 et 51 du ROI du Conseil communal
  - c) Procès-verbal de l'assemblée générale de l'intercommunale I.P.F.H du 27 juin 2013.
  - d) Vérifications de caisse.
  - e) Approbation des comptes annuels 2012
  - f) Lettre de remerciement de l'ONE Trazegnies pour les subsides communaux
  - g) Projet du service Santé « L'alcool c'est pas lol ». En date du 13 juin 2013, la commune avait envoyé un courrier demandant un délai supplémentaire pour la réalisation du projet à la Fédération Wallonie Bruxelles. En date du 20 juin la FWB nous proposait une prolongation d'un mois et donc un délai jusqu'au 31 octobre 2013. Un arrêté modificatif dans ce sens devait être soumis à la signature de la Ministre Laanan. En date du 12 septembre 2013, un courriel est envoyé spécifiant que la Ministre Laanan a rendu un avis défavorable à la proposition de prolongation. Donc, notre période de subvention se termine le 30 septembre 2013 et aucun marché n'a encore été attribué. De plus, le rapport d'activité doit être accompagné de documents et outils produits dans le cadre de cette subvention, ce qui paraît impossible à réaliser pour le 30 septembre.
3. Modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires n°2 de 2013.
4. Quitus de la gestion du Receveur communal au 31/08/2013.
5. Provisions pour menues dépenses.
6. Budget 2014 de la Fabrique d'Eglise Saint François d'Assise.
7. Renouvellement des règlements taxes.
  - a) Taxe sur : Remboursement des travaux de raccordement à l'égout public.
  - b) Taxe sur les agences de paris, sur les courses de chevaux.
  - c) Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques.
  - d) Taxe centimes additionnels au précompte immobilier.
  - e) Redevance sur les exhumations.
  - f) Règlement sur le coût des concessions de terrains dans les cimetières.
  - g) Règlement sur le prix des columbariums.
  - h) Taxe sur les inhumations, mises en columbarium et dispersions des cendres.
  - i) Imposition communale sur les panneaux d'affichage.
  - j) Taxe directe sur l'exploitation d'un service de Taxis.
  - k) Taxe sur la diffusion publicitaire sur la voie publique (diffuseurs sonores ou panneaux mobiles).
  - l) Taxe sur les enseignes plaques & réclames lumineuses.
  - m) Taxe sur la demande d'autorisation d'activité en application du décret du 11 mars 1999, relatif au permis d'environnement.

- n) Taxe directe sur la force motrice.  
o) Taxe sur les secondes résidences.  
p) Règlement sur la délivrance des dossiers de permis d'urbanisme, d'urbanisation (anciennement permis de lotir), de modification de permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir), de certificat d'urbanisme..(Redevance sur forfait) et sur la délivrance de renseignements urbanistiques quelconques.
8. Règlement d'occupation des locaux scolaires et redevances à charge des utilisateurs.
  9. Modification du Règlement d'occupation des salles communales et Règlement - Redevance à charge des utilisateurs.
  10. Règlements complémentaires de circulation routière - Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées rue Général de Gaulle 257 à 6180 Courcelles.
  11. Approbation des conditions du mode de passation et des firmes à consulter - Achat de cloisons de séparation mobiles pour le hall omnisports de Trazegnies.
  12. Reconduction de la convention de location des installations de la plaine des sports à Trazegnies avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mai 2013.
  13. Approbation des conditions et du mode de passation pour l'achat d'électroménager et d'équipement bâtiment pour la crèche.
  14. PCS : approbation de l'avenant 2 à la convention avec l'asbl Mobil'Insert.
  15. Désignation d'un représentant communal pour la régie de quartier.
  16. Convention de coopération entre la Commune et l'ICDI portant sur un service de type « Ressourcerie »
  17. Annexe 4 à la convention de location entre la Société A Chacun Son Logis et la Commune de Courcelles datée du 6 mars 2013 et concernant le relogement temporaire des occupants des logements dangereux des 15-17-19 rue de Trazegnies

LA DIRECTRICE GENERALE,

PAR LE COLLEGE :

LE BOURGMESTRE,

L. LAMBOT.

C. TAQUIN.